COMPTE-RENDU de DESTRUCTION à TIR des ESPECES CLASSES NUISIBLES

A retourner dès la fin des opérations

CAMPAGNE: 1er juillet 201 au 30 juin 201

COMMUNE DE:

Titulaire de l'autorisation ou déclarant : M. - Président ACCA

ESPECE	Période	Nombre d'animaux tués	
ESPECE		en réserve	hors réserve
CORBEAU FREUX	du 1/07/2015 au 31/07/2015 et du 1/03/2015 au 30/06/2015		
CORNEILLE NOIRE	du 1/07/2015 au 31/07/2015 et du 1/03/2016 au 30/06/2016		
RENARD	du 1/07/2015 à l'ouverture générale et du 1/03/2016 au 30/06/2016		
RAGONDIN	du 1/07/2015 à l'ouverture générale et du 1/03/2016 au 30/06/2016		
RAT MUSQUE	du 1/07/2015 à l'ouverture générale et du 1/03/2016 au 30/06/2016		
FOUINE	Du 01/03/2016 au 31/03/2016		

A , le

Signature

N.B.: - A transmettre à la D.D.T.- BP 45 - 38040 GRENOBLE Cedex 9 - Fax: 04 56 59 42 49, ou par MEL: nadine.vachet@isere.gouv.fr, le 30 septembre au plus tard.

- Pour tout renseignement, appelez la D.D.T. 38 - 204 56 59 42 45